REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 85/062 du 29/01/85 /MTERFP?S/DGTFP/DFP/18

Portant intégration et nomination de Madame MAVOUNGOU née MAKOSSO MAMBOU Rose dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u l'Ordonnance n°019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 79;

(/u la loi N° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;

D.G.B. (/u l'arrêté N° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret N° 62/426 du 29-12-62 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des SAF;

(/u le décret N° 62/130/MF du 9-5-62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret N° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret N° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi N° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret N° 62/198/FP du 5-7-62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

D.C.F. (/u le décret N° 63/81/FP-BE du 26-3-63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;

(/u le décret N° 67/50/FP-BE du 24-2-67 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret N° 74/470 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret N° 62/196 du 5-7-62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret N° 84/856 du 8-8-84 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret N° 84/858 du 13-08-84 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret N° 84/860 du 20-08-84 portant organisation des intérims des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre N° 2024/MEN/DGEOC/DOB du 25 Juin 1984 du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier constitué par l'intéressée;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1er - En application des dispositions du décret N° 62/426 du 29-12-62 susvisé, Madame MAVOUNGOU née MAKOSSO MAIROU Rose, née le 17 Octobre 1954 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Spécialité : Gestion du Personnel obtenu à l'Université de Bordeaux (FRANCE) est intégrée dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) et nommée au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2e - Madame MAVOUNGOU née MAKOSSO MAIROU Rose est mise à la disposition du Ministère du Plan.

ARTICLE 3e - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enrégistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 29 Janvier 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Plan,

Pierre MOUSSA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Réfonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances et du Budge.

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGTFP.DFP.	3
DFP.BST.	1
D.G.B.	3
D.C.F.	1
M.P.	2
DOSSIER.	3
INTERESSEE	1
SGCM/BC.	2.-